



# ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

## Conseil Conjugal et Familial

### Missions et activités

- ◆ Aider les couples et les familles à agir face aux difficultés qu'ils/qu'elles rencontrent :
  - liées à l'éducation des enfants, désaccords éducatifs entre parents
  - liées à la monoparentalité ou la recomposition familiale
  - difficultés relationnelles dans le couple
  - entretiens préalables en cas d'IVG
  - situation de grandes difficultés :
    - ⇒ permettre de comprendre et accepter une mesure d'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert)
    - ⇒ aider à la mise en place du suivi de plus long terme lorsque cela semble nécessaire
    - ⇒ travail en réseau avec d'autres professionnels pour une prise en charge simultanée des parents (par l'EPE) et des enfants (par exemple par la CAMPS – circonscription d'aide médico-sociale)

### Publics concernés

Toute personne rencontrant une difficulté (de tous ordres) au sein de son couple, de ses enfants, de sa famille :

- ◆ **En situation individuelle** : pour aider à clarifier une situation et prendre une décision dans votre sa vie relationnelle, affective, conjugale et familiale
- ◆ **En situation de couple** : conflits, manque de dialogue, violences, séparations, deuils, troubles de la sexualité, relations extraconjugales, infections sexuellement transmissibles (IST), interruption volontaire de grossesse (IVG)
- ◆ **En situation de famille** : désir d'enfant, contraception, troubles affectifs, cohabitation difficile, ruptures, autorité parentale perturbée, difficultés éducatives, maltraitements, manque de communication, dépendances, toxicomanies, deuils.
  - ⇒ La participation de toutes les personnes concernées (ex : les 2 membres du couples, tous les membres de la famille) est souhaitable mais il est également possible de venir seul ou avec une partie seulement de la famille.

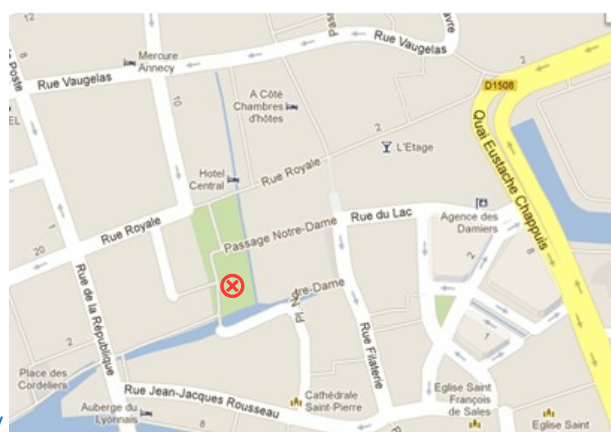
### Conditions et modalités d'accès

Accès individuel - gratuit.

- ◆ Accès individuel – participation financière librement consentie selon l'appréciation de leur ressource.
- ◆ Sur RDV exclusivement
- ◆ accueil dans les locaux de l'EPE sur Annecy, St Julien et Bonneville

### Localisation, coordonnées, horaires

- ◆ **4, passage Notre Dame - 74000 ANNECY**  
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45
- ◆ **Téléphone** : 04.50.45.13.67
- ◆ **Site Internet** : [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)
- ◆ **Email** : [epe74@free.fr](mailto:epe74@free.fr)





# ÉCOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

## Conseil Conjugal et Familial

### Accueil, prise en charge, mission : en savoir plus

- ◆ Le rôle du conseiller conjugal et familial n'est pas de donner des conseils : il s'agit de « tenir conseil » c'est-à-dire se réunir pour analyser ensemble une situation, la comprendre, prendre des décisions comprises et acceptées par chacun, ceci avec l'aide d'un professionnel qui intervient sans parti-pris, ni jugement.
- ◆ Le conseiller conjugal et familial accueille, informe et oriente. Il aide les personnes à exprimer leur difficultés et les accompagne dans leur solution.
- ◆ le Conseil conjugal et familial n'est pas un lieu de thérapie familiale et/ou conjugale. Si un tel accompagnement s'avère nécessaire, et si la/les personnes le souhaitent, le relais sera fait avec un professionnel spécialisé. Le conseiller conjugal et familiale travaille en lien étroit avec les autres professionnels (médiateurs, psychologue..), ce qui permet en cas de besoin un passage de relais simplifié et rapide d'un service à l'autre.

### Présentation de l'École des Parents et des Éducateurs :

Créée en 1967, l'École des Parents et des Éducateurs de Haute-Savoie est une association à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Elle est membre adhérent actif de la Fédération Nationale des Écoles de Parents et d'Éducateurs (**FNEPE**), reconnue d'utilité publique.

L'École des Parents et des Éducateurs de Haute-Savoie s'inscrit dans une approche à la fois pluridisciplinaire et généraliste. Elle agit au cœur de la vie familiale et sociale, dans une tradition d'échange, de débat et de coéducation. Elle a « *pour but toute activité destinée à apporter au groupe familiale un soutien, une information et une formation permettant à ses membres de développer leur ressources personnelles, leurs capacités d'analyse, leurs connaissances, afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie* ». (Extrait des statuts)

L'EPE s'adresse aux parents, aux bénévoles associatifs, aux professionnels ainsi qu'aux jeunes dans le double objectif de comprendre et de prévenir les difficultés. Ses activités et ses services sont ouverts à tous, quelles que soient leur situation sociale, culturelle et professionnelle ou leur structure familiale.

### » Les services proposés :

Des animations	Espace Écoute Jeune
Animations débats Groupe de parole de jeunes Groupe de parole de parents	Accompagnement téléphonique
Des consultations	Des formations
Conseil Conjugal et Familial, Médiation familiale Écoute et Accompagnement de Parents d'élèves Entretiens psychologiques pour les personnels de l'Éducation Nationale	Formation des assistantes maternelles Formation du personnel périscolaire Formation complémentaire du personnel de la petite enfance

**Pour aller plus loin, visitez le sites internet de l'École des Parents et des Éducateurs et de ses partenaires :**

<http://www.ecolesdesparents.org/>  
<http://www.reaap74.fr>  
<http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/741/reaap74.pdf>